

CONCOURS D'ACCÈS AU CYCLE NORMAL
DE L'INSTITUT ROYAL DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
(26 février 2023)

Répondez, au choix, à l'un des sujets suivants :

Sujet 1 :

La demande en eau au Maroc est aujourd'hui supérieure à la quantité disponible en ressources annuelles renouvelables. La sécurité hydrique devient, par conséquent, une priorité pour le Maroc d'aujourd'hui et pour les années à venir. Elle nécessite une réponse urgente et devrait être considérée comme l'un des principaux garants de la paix sociale et un facteur de soutenabilité et de résilience du nouveau modèle de développement. Cette réponse doit émaner d'une politique à la fois protectrice et valorisante de la ressource, mais également novatrice et inspirée des meilleures pratiques en matière de gouvernance.

Quelles sont, à votre avis, les principales orientations de cette politique, les mesures prises ou à prendre et le mode de gouvernance mis ou à mettre en œuvre pour pouvoir satisfaire rationnellement et convenablement les besoins de notre pays en eau ?

Sujet 2 :

Le Maroc et le nouvel équilibre géostratégique.

(Durée : 3 heures)